



Démission d'un Contrat à Durée Déterminée

Par **Pigrou**, le **20/07/2013 à 15:20**

Bonjour,

Etant en CDD d'un mois, est-il possible de démissionner pour un problème de santé ?

Par **moisse**, le **20/07/2013 à 21:08**

Non

Par **Lag0**, le **20/07/2013 à 22:32**

Bonjour,

Il faudrait précisez si votre contrat est de droit public ou privé.

En droit privé, la démission n'existe pas pour un CDD, en droit public, elle existe.

Par **DSO**, le **21/07/2013 à 07:37**

Bonjour,

Par contre en droit privé, vous pouvez rompre le CDD d'un commun accord avec l'employeur.

Cordialement,
DSO